Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 102

Artikel: L'Etat se plaint de l'abstentionnisme : ...mais il décourage celles qui

s'intéressent à la politique

Autor: J.M.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Etat se plaint de l'abstentionnisme

...mais il décourage celles qui s'intéressent à la politique

Le 14 septembre 1969, la Suisse a vécu un scru-tin fédéral qui fut une petite plaisanterie : la parti-cipation des électeurs, seuls appelés à voter, a été si faible que le résultat a été acquis par une majo-

rité dérisoire. Et pourtant la question soulevait des idées géné-rales, il y avait de quoi susciter sinon de larges controverses, du moins un intérêt direct pour l'ave-

ret pouriain la quesioni souleval ues indes generales, il y avait de quoi susciter sinon de larges controverses, du moins un intérêt direct pour l'avenir du pass.

En outre, ce même 14 septembre aurra involontairement offert au monde un spectacle d'opéraboufle. Les électeurs zuricois ont octroyé à leurs compatriotes féminines le droit de vote et d'éligibilité en matière communales quant aux Schaffhousois, ils ont refusé d'accorder le moindre des droits politiques aux Schaffhousoises. La Suisse en est encore à refuser à ses mères, à ses épuses, à ses filles le droit de se prononcer sur les affaires qui les concernent directement. Et elle en remet le soin à un souverain qui prononcer sur les affaires qui les concernent directement. Et elle en remet le soin à un souverain qui prononcer mal ses décisions. Cette situation dure depuis plusieurs années et elle menace la valeur du droit de vote, ce qui ne dont pas être négligé dans une démocratie qui se veut moderne, voire, selon l'expression d'André Siegfried, « une démocratie-témoin ». Le malaise crée par le refus renouvelé et completement arbitraire d'associer les citoyennes suisses au destin de leur propre pays risque de saper au sein des firmes publiques. Il ne faut pas se leurrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de guerrer ut en pleine expansion chacun se mêle de publique attire de façon de femense et et en mondre établies et autorité établies et menten de complete de la chacun publique attire de de le elemense contantes, le problème du «désengagement social — est ouvertement posé. Lautorité établies et mêmes contantes, le problème du «désengagement social — est ouvertement posé. Lautorité établies et en mente de la chacun de la complete soute l'individue de la complete sit la nature, est ombien en mente de la chacun

des implications abusives auxquelles la vie actuelle soumet l'individu.

Notre Confédération se prive ainsi volontairement de la collaboration d'une bonne moitié de la population à l'heure où son emprise légale s'appesantit sur un individu qui cherche inconsciemment à y échapper. Il y a là un conservatisme mesquin qui pourrait ratatiner la vie politique suisse.

La mercuriale passe avant le suffrage

La mercuriale passe avant le suffrage

Depuis près de soixante ans, le combat pour la cause féministe est mené en Suisse romande par un journal mensuel qui se place sur le plan des valeurs pratiques, spirituelles et juridiques. Il y a dix ans, ce journal ouvrit ses colonnes à un comité de consommatrices, afin de lancer un nouvel organe destiné à mener une lutte nécessaire pour l'abaissement des prix et l'élévation de la qualité des biens de consommation courante. Cette heureuse initiative fut couronnée de succès. A telles enseignes que les consommaturs disposent aujourné l'hui d'un organe iu par 40 000 lecteurs. Et comme le succès de cet organe a ému les autorités, celles-ci lui accordent toute leur sollicitude en subventionnant son action qui s'exerce avec fruit sur le plan de la mercuriale.

Quant au féminisme lui-même, il atteint les personnes sensibles aux luttes d'idées: les autorités qui avaient reconnu autrefois le caractère d'utilitér publique du journal féministe en l'exceptant d'impôts lui en font payer depuis plusieurs années, peut-être afin de mieux assurer sa disparition...

Ainsi le goût des discussions d'idées disparaît

Ainsi le goût des discussions d'idées disparaît avec le sens civique parfois génant pour le gouver-nement. Les évolutions du prix du sucre, des to-mates, des produits de toutes sortes résument peu à peu l'essence même des cogitations de nos contemporains. Alors que l'individualisme anarchique semble le danger le plus probable de la société future.

Pour éviter une désagrégation complète du sens civique, pour éviter l'abstentionnisme croissant, ne conviendraît-il pas que les grands partis sortent des chemins battus ? Ne pourrait-on pas abolir les clichés vénérables mais désuets ?

Et ne pourrait-on pas trouver parmi les candidates et les candidats des êtres d'eitle capables d'enthousiasmer la jeunesse pour la rendre sensible aux multiples maux dont notre pays souffre : l'isolement des vieillards, des malades, la construction de routes alpestres, l'aide aux réfugiée en Suisse, etc. La jeunesse de notre pays tend à se séparer de la communauté nationale dont les femmes sont retranchées sur le plan politique, Il vient pay et d'idéau, l'Etat devra forcer l'électeur à voter. Ce jour-là, la démocraite suisse aura vécu : son estomac trop gros aura arrêté net les dernières et vagues pulsations de son cœur.

(Repris du « Messager social ».)

Les fortes dépenses pour l'aide aux simples d'esprit Réflexions devant le petit écran se justifient-elles?

On a constaté avec satisfaction, au cours de ces dernières années, que la compréhension à l'égard de l'aide aux faibles d'esprit s'est

à l'égard de l'aide aux faibles d'esprit s'est accrue dans le public.

Plus l'aide scolaire, professionnelle et sociale aux faibles d'esprit est meilleure et poussée, moins importantes seront les dépenses pour l'Etat, ainsi que le démontre clairement l'exemple ci-dessous (conditions constatées à Bâle-Ville en 1966).

Dans la première variante, l'instruction scolaire spéciale de Fritz, qui est pratiquement éducable, s'accomplit en 8 ans et la formation professionnelle en un an. Dans la deuxième variante en revanche, l'instruction scolaire et la formation professionnelle seront plus intensives et plus longues, l'instruction durera 10 ans et la formation 2 ans.

La capacité partielle de gain est mise en

La capacité partielle de gain est mise en valeur dans un atelier protégé dans la pre-mière variante, tandis que dans la deuxième, et grâce à une meilleure instruction et formaet grâce à une meilleure instruction et forma-tion professionnelle, la capacité de gain est portée à plus de 50 % et permet le place-ment dans l'économie privée. Il n'a pas été tenu compte dans les calculs du fait que, grâce à une aide plus poussée, Fritz est de-venu un cotisant des primes de l'A.V.S.-A.I.-R.C.; il n'est donc plus preneur, mais don-neur au sein de l'assurance sociale.

Fritz reçoit une instruction spéciale de 8 ans, ne formation professionnelle d'un an et travaille nsuite dans un atelier protégé:

97 920.---

7 890.—

a) sans instruction jusqu'à 8 ans chez ses parents;

à l'école spéciale jusqu'à 16 ans dans la classe des pratiquement éducables de 340 jours de séjour à environ 36.— de frais effectifs actuels par jour = 12 240.— par an × 8 ans

c) 1 année de première formation proramine de première ionitation pro-fessionnelle au cours de la « Milch-suppe ». 260 jours de formation à Fr. 16.50 = Fr. 4290.— par an ; 360 jours d'internat à Fr. 10.— = Fr. 3600.— par an .

d) à partir de 17 ans dans le home pa-rallèlement à l'activité dans l'ate-lier protégé, Fr. 400.— par mois pour pension et logis : 33 ans à Fr. 4800.— par an .

e) subventions éventuelles à l'atelier protégé et au foyer : Fr. 1000.— par an durant 33 ans

33 000.-

150 000.—

76 800.—

11 520.-

303 300.—

230 400.—

72 900.—

297 510.—

f) rentes de l'A.I., etc., env. Fr. 5000.— en moyenne par an, durant 30 ans

Première variante : dépenses de l'Etat moins revenu de l'activité dans l'ate-lier protégé Fr. 200.— en moyenne par mois = Fr. 2400.— par an × 32 ans

Montant restant à la charge de l'Etat . 370 410.-

Deuxième variante

Fritz reçoit en tant que pratiquement éducable 10 ans d'instruction spéciale, 2 ans de formation pro-fessionnelle et peut être placé ensuite dans l'éco-nomie privée où il gagnera Fr. 3.40 à l'heure :

a) sans instruction jusqu'à 6 ans chez

ses parents; à l'école spéciale jusqu'à 16 ans dans la classe des pratiquement éducables de 340 jours de séjour à env. Fr. 36-- par jour de frais effectifs actuels = Fr. 12 240.— par

subventions éventuelles au home Fr. 360.— par an, en 32 ans : . . f) pas de rente, parce que capacité de gain de plus de 50 %

Deuxième variante : dépenses de l'Etat moins revenu deuxième variante de l'activité comme manœuvre dans l'économie privée, en moyenne Fr. 3.40 à l'heure, Fr. 600.— env. par mois = Fr. 7200.— par an pour 32 ans

Montant restant à la charge de l'Etat .

Economie de frais en comparaison avec la première variante grâce à une meilleure formation scolaire et professionnelle

Ces chiffres ne parlent-ils pas d'eux-mêmes en faveur d'une aide maximale en faveur des 158 400.— handicapés mentaux ?

Les femmes aussi

Tel est le titre, on se le rappelle, de la série d'émissions (presque toujours excelle d'Eliane Victor à la télévision française. excellentes)

d'Eliane Victor à la télévision française.

L'une des dernières, il y a quelques semaines, était consacrée à Mme Golda Meir; les téléspectateurs ont pu voir le chef du gouverment israélien dans l'exercice de ses fonctions; présidence du cabinet, discours dans différentes assemblées, etc. et aussi entretien avec la journaliste, au milieu d'une journée particulièrement chargée et difficile. Pas de panégyrique, mais la présentation de cette femme étomante, extraordinaire, au travers d'une de ses journées. Personne pour vous dire : voyez ce qu'elle a réalisé et ce qu'elle continue de faire, non, la simple présence de cette personnalité qui ne se livre pas au premier regard de faire, non, la simple présence de cette per-sonnalité qui ne se livre pas au premier regard mais force l'attention, vous oblige à écouter et à comprendre; il n'y a, finalement, plus qu'elle sur l'écran. même quand la contesta-tion s'exprime: une telle femme ne peut pas ne pas être critiquée, mais que la critique pa-raît donc artificielle, fuille, en face de cette femme sive et persièces! femme sûre et perspicace!

Pas de tricherie, non plus; nous sommes loin des mères de famille en mal de « valorisation » qui se mettent à « travailler » en présation, qui se pour les enfants, cela ne « pose pas cisant que, pour les enfants, cela ne « pose pas de problèmes »... pour les enfants de Mme Meir, cela en a posé et elle le dit avec cette simplicité qui est un de ses secrets; oui, ses enfants ont souffert des absences de leur mère, enfants ont souffert des absences de leur mère, mais celle-ci ne pouvait pas ne pas participer activement à la vie politique et, à longue échéance, elle a gagné la partie sur le plan familial comme à l'échelon national, puisque, devenus adultes, ses enfants ont déclaré avoir été enrichis par les multiples contacts qu'ils ont eus par l'intermédiaire de leur mère, comme par les problèmes de la politique dont ils avaient connaissance grâce à elle.

C'est sur cette note que nous aimerions ter-

avaient connaissance grâce à elle.

C'est sur cette note que nous aimerions terminer cette chronique bien fragmentaire, afin de nous rappeler une évidence d'ordre toute pratique: notre façon de vivre, plus que des discours, plus que des paroles, indique à nos proches ce qui compte à nos yeux, ce qui à nos yeux mérite des sacrifices.

La graphiste

APTITUDES REQUISES

Don pour le dessin.
Goût artistique, Imagination développée,
Initiative et sens de
l'organisation. Sens de
la technologie, c'està-dire être capable de
savoir s'il est possible
de réaliser ce qu'on
a imaginé et dessiné,
en fonction des réalités techniques.

Formation nécessaire avant l'apprentis-sage. — Avoir termi-né sa scolarité et pos-séder, si possible, une solide culture géné-

Possibilités de for-ation. — Soit une mation. — Soit une année de préparation et quatre ans à l'Eco-les Beaux-Arts, soit quatre ans d'appren-tissage en atelier.

Age minimum d'entrée en apprentissage.
— Seize ans. Cependant, on préférerait que l'apprentie graphiste ne commence
son aprentissage qu'après avoir poursuivi
des études secondaires, par exemple.

Première année. — Connaissance du matériel par l'exécution de travaux pratiques accessoires. Dessin d'objets, de plantes, d'intérieurs et de paysages, d'après nature. Education de l'observation précise. Maniement du tire-lignes et du compas. Exercices de précision et de propreté techniques (lignes, trames, cercles). Initiation aux différentes techniques des moyens d'expression, tels que crayon, plume, pinceau. Initiation au dessin de

Deuxième année. — Exécution de dessins en noir et blanc, d'après nature et sur la base de photographies. Exercice et perfectionnement des différentes techniques d'expression. Collaboration aux travaux faciles destinés à la clientèle. Dessin et écriture de lettres. Exercices tendant à mûrri le sens des formes et des couleurs.

mūrri le sens des formes et des couleurs.

Troisième année, — Continuation des exercices d'écriture et de dessin de lettres de tous genres. Emploi des lettres, en combinaison avec d'autres motifs dans le cadre de l'image. Exécution de projets monochromes ou polychromes, par exemple pour les affiches, annonces, titres de livres, prospectus. Emploi de moyens accessoires, tels que trames sur pellicule, papier à gratter. Exécution de gravures sur linoléums et sur bois. Collaboration à l'établissement de projets destinés à la clientèle, compte tenu des possibilités typographiques. Emploi de photographies lors de l'exécution de travaux pratiques.

cution de travaux pratiques.

Quatrième année. — Etablissement des projets de travaux en arts graphiques appliqués, compte tenu du but et des possibilités d'exécution par rapport au nombre de couleurs et au procédé de reproduction. Exécution de projets de tous genres, prêts à être employés, pour en-têtes de lettres, cartes commerciales, prospectus, catalogues, annonces, avis de naissance et autre faire-part, affiches, réclames murales, pavillons d'exposition, etc. Exécution de commandes, en combinaison avec la typographie et la photographie. Connaissance professionnelles (papiers, couleurs, styles, écritures, procédés de reproduction tels que typographie, cliché au trait monochrome ou polychrome, cliché-simili, gravure sur bois et sur linoléum, lithographie, offset, impression à plat, héliogravure, eauforte, pointe sèche, rotogravure, prospectus, catalogues, papier commercial, affiches, emballage, marques, étiquettes, timbres.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Elle est minime, le marché étant sursaturé et la profession encombrée. Cependant, avec de la chance, un solide mêtier et du talent, l'apprentie-graphiste peut trouver du travail, bien que, dans cette branche spécialement, les jeunes gens soient plus favorisés que les jeunes filles et, en général, préférés à elles.

elles.

Perspectives d'avenir.—

Pour la raison ci-dessus, la jeune graphiste ne pourra pas trop espérer devenir chef d'atelier. Cependant, si elle a de l'envergure, elle pourra travailler de façon indépendante et avoir son propre atellier.

stelier.

Syndicat défendant la profession. — Ce métier n'est pas protégé par un syndicat, mais il existe des associations telles que le B.G.G. pour les graphistes indépendants et qui organisent des concours d'affiches ou de timbres

L'offre. — Un métier passionnant pour une jeune file, mais surtout quand il touche à l'illustration en général. Car la graphique pure est moins du ressort de la graphiste que du graphiste.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — Quarante-quatre heures par semaine.
Vacances. —

Trois semaines par

Salaire. — Base d'environ 700 fr. par mois et maximum d'environ 2000 fr. par mois (salaire du chef d'atelier).

Avantages sociaux. — Dépendent des maisons qui engagent, mais ils sont assez aléatoires. Il n'existe eu tout cas pas de caisses de retraite...

FRAISSE & C10

TEINTURERIE GENÈVE

Magasins

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35 Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39 Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44 Magasin et usine :

Tél. 32 89 58



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95

Elène Faël

dipl. Paris, Vienne, Genève

Lausanne Tour Bel-Air Métropole Tél. (021) 22 50 99 CENTRE D'ESTHÉTIQUE CORRECTIVE

Pour vos problèmes d'esthétique du visage : au visage: me de peelings-gommages, régénération née, acné, couperose, peaux mixtes, sè-, imperfections, rides.

Epilation par spécialistes :
électrique, indolore et définitive
à la cire
cellulite